



VILLE D'ARBOIS

DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26.05.28-11

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MAI 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRÉSENTS : Mme DEPIERRE Valérie, Maire, M. JAILLET Marc, Mmes BUGADA Catherine, BRIOT-GADIOZ Cécile, M. BEN LAHBIB Abdelkarim, Mme REGALDI Sylvie, adjoints ;</p> <p>Mme CHATEAU Christine, MM. TAUBATY Christian, LANQUETIN Jean-Philippe, ROBERGET Philippe, Mmes HALLE Cathy, JEANDENANS Jennifer, LAMY Alice, M. PRUDENT Adrien, Mme BOUDRY Jeanne, MM. MILLE Pierre, LEMESRE Matthieu, Mme DUBOZ Catherine, M. COURT Jean-Louis, Mme SOLNON Marie-Pierre ; MM. VUILLET Olivier, BRUNIAUX Philippe, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR :</p> <p>Mme CALONNE Evelyne a donné pouvoir à M. JAILLET Marc</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : M. LANQUETIN Jean-Philippe</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 22	
Nb de procuration : 1	
Convocation du : 23 / 05 / 2026	

DÉLIBÉRATION N° 11 :

Adhésion de la commune à l'ANEV et désignation du représentant communal dans les instances

Mme la Maire expose que l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) constitue le réseau des élus du vin, dépassant tous clivages politiques et géographiques

Elle vise à répondre à 4 objectifs principaux :

- Exprimer et représenter les intérêts généraux des territoires viticoles auprès des pouvoirs publics :
- Favoriser la concertation, l'échange et le dialogue entre les élus du vin.
- Promouvoir le dynamisme de la viticulture et de ses terroirs :
- Informer les collectivités des politiques mises en œuvre par l'Union Européenne, l'Etat et les Collectivités Publiques.

La cotisation pour adhérer à l'association pour une commune de 1 000 à 5 000 habitants est de 160 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **VALIDER** l'adhésion de la commune à l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV)

- **DESIGNER** Mme Catherine BUGADA, adjointe en charge de la culture et du patrimoine, du sport et de la coopération, pour représenter la commune d'Arbois au sein de l'ANEV.

Résultat du vote : Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Jean-Philippe LANQUETIN